

Démarches pour votre changement d'adresse postale

Modernisation des adresses

Étape 1

Pour connaître votre nouvelle adresse (numéro + voie), vous devez faire une demande de certificat de numérotage à l'adresse mail suivante :

manouvelleadresse@mairie-lerouret.fr

Merci d'indiquer dans votre mail :

- La nature de votre demande : Demande de certificat de numérotage.
- Nom et Prénom
- Ancienne adresse.

Suite à cette démarche, vous recevrez un Certificat de Numérotage qui vous permettra de justifier de votre nouvelle adresse.

Étape 2

Une fois le Certificat obtenu, rendez-vous sur le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

Le site du service-public.fr vous permet de déclarer simultanément, auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés, votre changement d'adresse. Vous trouverez la liste des établissements concernés directement sur le site du service-public, rubrique changement d'adresse en ligne.

Pour les organismes non pris en charge sur le site du service-public (banques, internet, etc.) vous devez prendre soin de les contacter pour les informer de ce changement d'adresse postale.

A Noter :

Une plaque normalisée avec votre nouveau numéro de voirie vous sera prochainement remise gracieusement et directement par les services de La Poste.

La pose de la plaque sera à la charge des propriétaires.

Vous pouvez aussi effectuer cette démarche par courrier postal en adressant votre demande à la mairie.



Une question ?

Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone :
04 93 77 20 02 - 04 93 77 72 75

